

Voirie - Renforcement des routes nationales en traversée de Besançon - Programme de travaux 1989 - 1990 - 1991 - Convention avec l'État

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Les travaux de renforcement des routes nationales en traversée de Besançon, engagés en 1988, se sont poursuivis en 1989, 1990 et vont se terminer en 1991.

A cet effet, des travaux d'accompagnement ont été pris en charge par la Ville de Besançon, comportant en outre la fourniture et la pose de bordures de trottoirs.

La participation de l'État à ces travaux est calculée sur la base de 36 F TTC le mètre linéaire de bordures reprises.

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser M. le Député-Maire à signer la convention à intervenir à cet effet avec la Direction Départementale de l'Équipement du Doubs représentant l'État,

- ouvrir au budget supplémentaire de l'exercice courant dès réception de l'arrêté attributif les recettes attendues :

* en recettes au chapitre 901/10.1051.00508.35000,

* en dépenses au chapitre 901/10.2331.00508.35000.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Puisque nous parlons des traversées de Besançon, on a dû vous mettre sur vos bureaux tout à l'heure, à ma demande, c'est moi la main anonyme dans ce cas-là, le plan de Besançon qui a été fait par l'un de nos employés municipaux M. PIANET et qui a connu un assez grand succès au CCGB de samedi. Vous y avez l'ensemble des propositions qui peuvent être faites en matière de communications, tant aériennes que fluviales, ferroviaires et routières. Il va de soi que ce croquis n'engage que son auteur ; mettre au-dessus le tracé du TGV Est en pointillés très larges parce qu'on ne sais pas encore où passera le TGV, par contre, mettre la voie de contournement et de desserte, c'est un peu plus précis Madame FOLSCHWEILLER, mais cela est un peu acquis ou pratiquement. Le canal à grand gabarit est aussi avec un grand point d'interrogation, on a dû le mettre en bleu le long du Doubs, il y a des pointillés aussi un peu partout sauf où se trouve le Doubs. Enfin vous avez là, assez schématisés, les différents secteurs qui concernent l'aménagement en matière de communication de la ville et des environs immédiats et on a même mis en légende ce qui était prévu au X^{ème} Plan routier avec des numéros de 1 à 10 et vous retrouverez ces petits numéros sur les points indiqués. Par exemple la voie des Mercureaux que chacun connaît a le numéro 4, vous retrouvez ce numéro 4 au X^{ème} Plan, cela ne veut pas dire qu'elle sera faite au X^{ème} Plan loin de là mais qu'elle a déjà été inscrite dans les projets de ce X^{ème} Plan. Vous avez également le 8 qui est l'aménagement d'un carrefour que vous connaissez également qui est en train de se réaliser. Vous avez l'aménagement à deux fois 2 voies depuis la route de Dole, enfin vous y retrouverez un petit peu tout et même en vert les projets qui sont ceux du Département, c'est en pointillés, de même un échangeur 11 du côté de Marchaux, une déviation en 12, tout cela est prévu dans des projets dont on pourra vous parler encore je pense au cours de quelques séances du Conseil.

Mme FOLSCHWEILLER : C'était pour protester contre le tracé du grand canal qui est là-dessus car je vous rappelle Monsieur le Maire que vous aviez promis un débat sur ce sujet. La voie des Mercureaux, je connais votre position, mais pour le grand canal il me semblait que vous n'y étiez pas favorable jusqu'à maintenant alors je proteste contre le fait qu'il soit dessiné.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Mais je ne suis aucunement engagé dans ce croquis, n'allez pas dire à votre voisin absent que le Maire a inscrit de sa main -il l'a vu samedi, c'est vrai il était là- le tracé du grand canal. C'est vrai que c'est un tracé qui existe puisque tout le foncier est là, enfin il est mis de côté, mais en aucun cas je n'ai pas la responsabilité de ce qui est en pointillés, etc. par du tout. On a essayé de mettre sous forme condensée tout ce qui concernera dans 10 ans, dans 20 ans, peut-être au-delà je ne sais pas, l'aménagement des communications ici sur Besançon. On a même mis l'aérodrome de La Vèze qui existe et je crois que se trouve un hélicoptère du côté de Thise qui n'est pas du tout prévu pour l'instant. C'est le centre technique qui sera là, mais où sera l'héliport on ne le sait pas, il va peut-être partir de Thise pour aller un peu plus loin. Nous avons examiné avec Hélicoptère où on pouvait le mettre sur Besançon mais aucun site n'a été retenu.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré, il en est décidé ainsi à l'unanimité.